



Contexte :

Proposée par l'Agefiph, Inclu'Pro Formation consiste à préparer la personne en situation de handicap en amont de son parcours d'accès à l'emploi, d'une formation qualifiante ou certifiante. Elle permet également de se maintenir en emploi.

Inclu'Pro Formation comprend différents parcours pédagogiques répondant ainsi à l'objectif professionnel de la personne.

Pré-requis

- > Tous les bénéficiaires reconnus travailleurs handicapés ou en voie de l'être, engagés dans un parcours d'accès à l'emploi, de maintien ou de transition professionnelle (Demandeurs d'emploi inscrits ou non à Pôle emploi, salariés du secteur privé et public y compris ceux en arrêt de travail, travailleurs indépendants, exploitants agricoles.)
- > Avoir un état de santé stabilisé ou bénéficiant d'une prise en charge ou d'une compensation.

Durée

- > Durée de parcours individualisé déterminée au sein du SAS, 167 à 300 heures
- > Rythme adapté entre 10,5 heures et 21 heures par semaine en centre et jusqu'à 35 heures en entreprise
- > Rythme progressif et adapté en fonction des personnes, de leurs problématiques de santé, des différents paramètres et freins sociaux à prendre en compte, des contraintes individuelles

(Le positionnement et l'entretien individuel permettent d'ajuster la durée effective de votre formation selon les activités et compétences professionnelles visées)

Tarifs

- > **FORMATION** : Formation gratuite et financée par l'AGEFIPH, possibilité d'une Aide Soutien à la Formation. *(Sous conditions de ressources)*
- > **REMUNERATION** : Les personnes ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré.

Modalités d'accès

PUBLIC

- > Les personnes reconnues travailleurs handicapés par la CDAPH
- > Les personnes victimes d'accident du travail, maladie professionnelle ayant une incapacité permanente d'au moins 10%.
- > Les personnes titulaires d'une pension d'invalidité sous certaines conditions.
- > Les personnes titulaires de l'AAH

RECRUTEMENT

- > Positionnement information collective et/ou entretien individuel : prise en compte de l'expérience antérieure, du niveau initial et des objectifs à atteindre
- > Établissement d'un contrat Pédagogique

Objectifs de la formation

- **Inclu'Pro Formation comprend différents parcours pédagogiques répondant ainsi à l'objectif professionnel de la personne.**
- **Elle s'articule autour des actions suivantes :**
 - > Elaborer, valider son projet professionnel,
 - > Identifier les compétences acquises, transférables, transversale,
 - > Se remettre à niveau sur les savoirs de base,
 - > Acquérir ou approfondir ses compétences sur le numérique,
 - > Prendre en compte le handicap dans son parcours de formation ou d'emploi
 - > Accéder à un emploi, maintenir en emploi, accéder à une formation qualifiante ou se réorienter.
- **Ces actions sont individualisées et personnalisées en fonction du parcours de chaque personne, et s'appuient sur une pédagogie différenciée et diversifiée, innovante et adaptée au public.**

Délai d'accès

- > Sessions tout au long de l'année : nous contacter

Accessibilité & Handicap

- > Nos référents « handicap » accompagnent l'intégration et la mise en œuvre d'aide à la compensation du handicap afin d'optimiser un parcours de formation réussi.
Contacts : Séverine DUVERGER / Olivier BLAITEAU : capformation@capformation.net
- > Locaux répondant aux normes d'accessibilité, de circulation, d'autonomie, d'accès aux équipements & prestation.

Méthodes utilisées

- > Cette formation est un dispositif collectif, vous évoluerez au sein d'un groupe qui sera susceptible d'évoluer en fonction des modules définis avec votre référent lors du SAS.
- > Pédagogie personnalisée et individualisée (contenu et rythme de progression adaptés) / Centre de ressources équipé d'ordinateurs / Espace multimédia / Bureau d'entretien / Présentiel et/ou e-learning

Modalités d'évaluation

- > Suivi des progressions avec un livret tout au long du parcours de formation
- > Suivi de stage en entreprise – Préconisations en lien avec l'entreprise
- > La validation du projet pourra se faire lors d'un entretien tripartite



Centre de formation de
MAYENNE

Contact : JAOUEN Yveline

02 43 04 21 23 – capformation.mayenne@capformation.net

Maj le 05/06/2023